

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **6 (1914)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Étranger: Port en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne
Téléphone 1808 o o o o o o o o o o Compte de chèques po-taux N° III 1366

Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. <i>La classe ouvrière suisse et la politique douanière</i>	37	5. <i>Capitalistes assassins</i>	50
2. <i>Mouvements de salaire et luttes économiques en Suisse</i>	43	6. <i>La situation économique en Angleterre en 1913</i>	52
3. <i>Les conquêtes du capitalisme américain et la ruine de la maison Vautier, à Grandson</i>	47	7. <i>L'Émigration en France</i>	53
4. <i>Le congé du samedi après-midi en Suisse, et tout particulièrement dans l'industrie textile</i>	48	8. <i>Mouvement syndical international</i>	54
		9. <i>Faits divers</i>	56

La classe ouvrière suisse et la politique douanière.

Conférence de Jacob Lorenz au congrès ouvrier suisse à Lucerne, 1914.

C'est une vieille vérité que l'ouvrier est exploité de deux côtés à la fois: Comme vendeur de sa force de travail par l'entrepreneur, comme acheteur de marchandises par le marchand. Il faut, autant que faire se peut, que le syndicat fasse disparaître cette exploitation de la force de travail, ou tout au moins la diminue, et que la coopération fasse la même besogne pour la puissance d'achat de l'ouvrier. Mais le renchérissement continu de la vie, en ces dernières années, a aussi attiré l'attention des ouvriers sur la signification de la hausse des prix pour leur niveau de vie. Les salaires de la plupart des travailleurs n'ont pas suivi la même marche que les augmentations des prix.

Prix plus élevés et salaires moindres, telle est la caractéristique du mouvement actuel.

On sait, aujourd'hui, que le renchérissement est un phénomène international dont les causes sont toutes naturelles. Je ne veux pas examiner, pour l'heure, quelles sont ces causes naturelles. Nous ne pouvons pas encore les supprimer aujourd'hui. Mais nous pouvons parler de la hausse artificielle des prix, qui a pour cause la politique douanière. Quand l'État pratique une politique douanière qui met en danger nos conditions de vie, alors n'avons-nous pas le droit de nous défendre contre une aggravation de nos moyens d'existence, au même titre que quand un patron cherche à diminuer nos salaires? Car nos conditions de vie sont telles qu'elles ne peuvent tolérer aucune diminution.

Et ce n'est pas là une phrase, mais bien un fait que les ouvriers connaissent, pour le vivre chaque jour, et qui peut être prouvé par des chiffres.

Dans ce but de preuve, je me sers de quelques-uns des résultats principaux de notre statistique des budgets de famille, qui en englobe 800 en chiffres ronds. Comment celles-là vivent-elles? Et nous ne nous sommes pas contentés de nous adresser à des familles ouvrières. On nous aurait sans doute reproché d'avoir fait besogne unilatérale. Nous avons fait entrer dans notre enquête des familles à 4000, 5000 et plus de revenu annuel réel. Et ainsi nous avons pu recueillir une riche documentation comparative. Nous avons examiné, très soigneusement, au point de vue de la statistique, les budgets annuels de 64 familles avec un revenu jusqu'à 2000 francs, de 193 avec un revenu de 2001 à 2500 francs, de 209 avec 2501 à 3000 francs, de 143 avec 3001 à 3500 francs, de 66 avec 3501 à 4000 francs, de 77 avec 4001 à 5000 francs et de 33 enfin avec un revenu supérieur à 5000 francs. Vous me direz, avec raison, qu'en réalité le taux général des revenus est bien inférieur à ce que nous apportons ici, autrement dit que le pour cent des familles à maigres revenus est, en fait, beaucoup plus élevé qu'il n'apparaît dans nos données. Je suis d'accord. Et je vais même plus loin. Je dis que nous avons ici surtout des familles qui sont dans des situations parfaitement bien ordonnées. La grande masse de ceux qui sont dans une situation mauvaise, ne peut rien inscrire, puisqu'elle n'a que des dettes, et des dettes à payer. Tous nos chiffres sont donc des chiffres par trop optimistes. Et malgré cela, ils nous révèlent bien des situations misérables.

Ce qui intéressera, avant tout, c'est de savoir si ces personnes ont pu économiser quelque chose pour les jours de maladie ou pour le soir de la vie. Car c'est là ce qui est vraiment important, c'est de savoir si le travailleur gagne assez pour que les bonnes journées assurent quand même son existence durant les mauvaises. N'est-ce point là la formule célèbre de la cigale et de la fourmi, au moyen de laquelle les philistins et ceux qui ne sont